

— **Traitement abortif.** Le traitement abortif ou jugulant a pour but de couper la *blennorrhagie* à son début; c'est un moyen d'abréger la maladie, de se mettre à l'abri des inconvénients qu'elle entraîne et des complications graves dont elle peut être la cause. Cette méthode, proposée en Angleterre par Carmichael, a été adoptée et suivie en France par un bon nombre de chirurgiens, parmi lesquels nous citerons : MM. Ricord, Debeney, Diday et Ed. Langlébert. Elle consiste dans l'emploi simultané d'antiphlogistiques puissants, tels que les saignées, la saignée, la diète et des injections urétrales caustiques, à l'aide d'une solution assez concentrée d'azotate d'argent. Ces injections, dites *abortives*, constituent la partie la plus essentielle du traitement. Leur administration est, en effet, suivie très-souvent d'une suppression complète de la sécrétion muco-purulente de l'urètre, et la *blennorrhagie* est coupée; mais, de l'aveu même des partisans les plus convaincus de l'efficacité de cette méthode, elle n'est pas complètement privée d'inconvénients. En premier lieu, le succès ne peut être obtenu qu'à la condition expresse de saisir la maladie dès son premier début; et, dans les conditions ordinaires, il est bien rare que le chirurgien soit consulté à une époque assez voisine de l'origine de l'écoulement. Dans les cas même où l'application du traitement abortif a paru la plus rationnelle et le mieux appliquée, elle n'a pas toujours amené le résultat qu'on en espérait : après trois, cinq ou six jours de suppression de l'écoulement, il réparait avec les caractères ordinaires du flux blennorrhagique, et le bénéfice du traitement était perdu. Cette médication, qui n'a cependant rien d'irrational, ne peut agir sur la muqueuse urétrale qu'à la condition de produire sur la surface malade ce que les chirurgiens appellent l'inflammation substitutive, c'est-à-dire une inflammation très-énergique, mais de nature franche, et qui, au moment où elle disparaît, entraîne avec elle l'inflammation spécifique. C'est là le mode d'action ordinaire des agents substitutifs, dont l'usage est justifié en médecine par d'importants succès; mais le bénéfice de cette médication ne s'obtient qu'au prix de quelques sacrifices pénibles. L'injection abortive occasionne une douleur atroce; elle est souvent suivie de syncopes graves, d'hémorragies urétrales, de cuissons violentes pendant la miction, de rétention d'urine passagère; on a même accusé ce traitement de la production de rétrécissements permanents du canal de l'urètre. Peut-être y a-t-il ici exagération. La plupart des accidents qui se développent à la suite de l'injection abortive se dissipent au bout de vingt-quatre heures; mais, en présence des insuccès qu'amène une méthode curative d'une application si douloureuse et si répugnante, un grand nombre de chirurgiens ont repoussé cette pratique et préfèrent s'en rapporter à la médication ordinaire, que nous allons faire connaître.

— **Traitement ordinaire.** Dans son état aigu, la *blennorrhagie* est très-facilement et très-rapidement guérissable. Cette proposition semble paradoxale au premier abord. Qui ne sait avec quelle facilité cette maladie s'éternise, et quelle succession d'accidents de toute nature elle entraîne? Il est regrettable de dire que ces tristes résultats ne sont que le fruit de la profonde incurie des malades, de leur obstination à s'écarter de l'observation des règles hygiéniques les plus simples, et de leur répugnance à suivre un traitement rationnel. On peut affirmer que, tant qu'elle demeure à l'état aigu, la *blennorrhagie* est une des maladies les plus faciles à faire disparaître. Un célèbre professeur de l'école de Lyon, le savant M. Diday, regarde la guérison de cette affection comme un des exemples les plus probants de l'efficacité des moyens thérapeutiques; c'est sur ce terrain qu'il a autrefois porté le défi aux empiriques, et particulièrement aux homéopathes, auxquels il était désireux de démontrer la puissance d'une indication rationnelle.

Dans la méthode ordinaire, on distingue deux sortes de médications : la première, qui s'applique au début, pendant la période inflammatoire la plus aiguë; et la seconde, qui lui succède. Dans la première période, on se propose de calmer l'irritation locale et d'attendre le moment propice pour une thérapeutique plus directement active. Ces temporisations mécontentent très-souvent les malades, et c'est ce qui rend la tâche si difficile au chirurgien. Il est de règle de prescrire pendant les premiers jours l'usage des boissons délayantes, mucilagineuses et adoucissantes, les bains locaux tièdes, les cataplasmes, un régime rafraîchissant, l'abstinence complète de tout excitant, tel que le vin, le café, les liqueurs; enfin, on cherche à obtenir par ces moyens des urines copieuses et privées de toute acreté. La miction devient, en effet, plus facile dans ces conditions et moins douloureuse; l'urine n'apporte pas dans un canal enflammé une irritation permanente et dange-reuse. Contre les érections douloureuses, on prescrit le camphre et l'opium en pilules, moyen très-efficace; contre les douleurs locales, le repos, les bains et les opiacés. Quelques cas, qui s'accompagnent d'une inflammation plus violente, réclament cependant l'emploi des saignées générales et locales, de la diète, du repos le plus complet et des bains de siège.

Dès que la période inflammatoire est passée, le malade se trouve en état de supporter une médication plus active, et l'on commence à attaquer la maladie plus directement par l'emploi des spécifiques. Ces spécifiques, si tant est qu'ils méritent ce nom, appartiennent à la série des médicaments balsamiques : ce sont le baume de copahu, le poivre cubèbe, la térébenthine, le goudron, le styrax, etc.

Le baume de copahu est, de tous ces médicaments, le plus employé. Son efficacité est incontestable; mais, par malheur, il est souvent, pour les malades, l'objet d'un dégoût insurmontable, ou l'occasion d'accidents qui forcent le médecin à associer ce médicament de diverses manières pour le rendre plus supportable, ou même à renoncer à son emploi. Le copahu, en effet, provoque assez communément des renvois, des crampes d'estomac, des vomissements, de la diarrhée et des éruptions cutanées; jusqu'à un certain point, les correctifs auxquels on l'associe le rendent plus supportable. Nous citerons, parmi les principales préparations : le copahu en capsules, c'est-à-dire enfermé dans une enveloppe de gomme et de gélatine, de gluten, etc.; l'eau cohobée de copahu, l'émulsion de copahu, le sirop, la mixture oléo-résineuse, le copahu solidifié, l'opiat balsamique, les pilules de Cadet, de Most et de Gall, le lavement au copahu de Ricord, etc. Le poivre cubèbe est regardé comme un adjuvant très-efficace du baume de copahu et lui est associé dans l'opiat balsamique; l'eau de goudron, les préparations de térébenthine, le cachou, les essences, quoique moins employés, jouissent des mêmes vertus.

On a voulu tenter d'expliquer l'action curative des préparations balsamiques. Ces médicaments jouissent, en général, de la propriété de modifier les sécrétions muqueuses, et trouvent leur emploi dans le traitement des catarrhes bronchiques, du catarrhe de la vessie et de toutes les affections sécrétantes des muqueuses; mais cela ne rend pas compte de l'action élective et spéciale des préparations de copahu dans les affections des organes génito-urinaires. Quelques médecins, remarquant l'odeur particulière que prennent les urines des malades soumis au traitement antiblennorrhagique, ont pensé que le copahu avait la propriété de rendre les urines moins acides, et plus éminemment propres à laisser guérir l'inflammation urétrale; d'autres voient dans le copahu un spécifique antiblennorrhagique; l'école italienne le regarde comme un contro-stimulant; enfin, quelques praticiens le considèrent comme un dérivatif portant son action sur la muqueuse intestinale et provoquant une diarrhée salutaire. Quoi qu'il en soit de ces explications passablement contradictoires, on peut affirmer que le copahu est un médicament héroïque, et pour ainsi dire spécifique, dans les *blennorrhagies*, et que le praticien ne se privera jamais volontairement de son secours.

Quelques chirurgiens emploient concurremment, ou à titre de médication spéciale, les agents substitutifs, révulsifs et dérivatifs. Il est assez commun de voir administrer des purgatifs dans le but de dériver l'inflammation du côté de l'intestin, des vésicatoires et emplâtres stibés sur le bas-ventre ou sur les reins, à titre de révulsifs; enfin, et surtout, les injections urétrales, qui constituent quelquefois une méthode exclusive de traitement. Les injections urétrales sont des solutions liquides que l'on introduit dans le conduit de l'urètre, à l'aide d'une seringue appropriée à cet usage. Ces solutions renferment des substances ordinairement astringentes, toniques ou toniques astringentes, empruntées au règne végétal et au règne minéral, et tellement nombreuses qu'il serait impossible d'en faire une énumération complète. C'est au praticien à choisir, dans cette interminable liste, celles qui paraissent le mieux appropriées à l'état de la muqueuse urétrale, et à en varier les doses et le mode d'administration suivant les indications spéciales qu'il rencontre. On a employé successivement comme détersifs astringents de la muqueuse urétrale enflammée : les sulfates de zinc, de cuivre, d'alumine, le sublimé corrosif, l'acétate de plomb, l'azotate d'argent, l'extrait de ratanhia, le cachou, la gomme kino, l'alcool, l'eau de Cologne, la teinture alcoolique d'aloès, la teinture d'iode, le perchlorure de fer, l'eau de goudron, la glycérine, l'acide phénique; comme toniques ou toniques astringents : l'eau de Cologne étendue d'eau, la décoction d'angusture, le vin miellé, le gros vin, l'eau commune, l'eau de mer, l'eau glacée, l'oxycrat, la liqueur iodo-tannique, le tannate manganique, le tannin, etc.; comme dessiccatif, le sous-nitrate de bismuth mélangé avec l'eau et formant une pâte molle.

Quel que soit le traitement curatif employé, on ne saurait oublier que l'observation des règles hygiéniques est de rigueur. On a vu l'affection blennorrhagique guérir sans traitement; on ne l'a jamais vue guérir chez ceux qui avaient mis en oubli les prescriptions hygiéniques. Les malades s'abstiendront de toute fatigue corporelle un peu forte, de boissons excitantes, d'excès de table, et surtout de tout commerce sexuel; la guérison n'est obtenue qu'au prix de ces sacrifices. Dans le cas contraire, quelque rationnel que soit le traitement, la *blennorrhagie* passe à l'état chronique et devient rebelle à toute médication, ou bien des complications sérieuses viennent aggraver la position du malade. La *blennorrhagie*

chronique est désignée sous le nom de *blennorrhée*, de *suintement*, de *goutte militaire*; elle dépend, soit du relâchement de la membrane du canal, soit de la faiblesse des organes digestifs, fatigués par l'excès des boissons mucilagineuses. Dans le cas d'atonie du canal de l'urètre, les injections astringentes réussissent le plus ordinairement; mais il faut en faire cinq ou six dans la journée et les continuer longtemps encore après la cessation de l'écoulement. Quand la *blennorrhagie* est entretenue par une débilité de tout l'organisme ou seulement de l'estomac, on emploiera, outre les injections dont nous venons de parler, les préparations de fer ou de quinquina, les bains froids et l'immersion fréquente des bourses dans l'eau froide. A ce traitement on associera un régime fortifiant, et particulièrement l'usage des viandes noires et du bon vin.

— **Traitement des complications.** Les complications intercurrentes de la *blennorrhagie* réclament souvent un traitement spécial, et qui sera, comme pour cette dernière maladie, préventif ou curatif. Les précautions hygiéniques que nous avons indiquées doivent être d'observation plus rigoureuse pour le malade qui redoute l'épididymite blennorrhagique, et on aura lieu de la craindre lorsque, dans le cours d'une *blennorrhagie* antérieure, on aura déjà été victime de cet accident. Il sera de nécessité absolue d'éviter la moindre fatigue, de porter habituellement un suspensoir, espèce de petit bandage destiné à soutenir les bourses (v. BANDAGE), et de garder le repos au lit dès la première apparition des symptômes. Lorsque l'épididymite est déclarée, les saignées locales, les bains, les fomentations et les applications émollientes et narcotiques forment la base du traitement. Sous l'influence de cette médication, les symptômes inflammatoires disparaissent, les testicules reprennent leur volume habituel; mais, ainsi que nous l'avons dit, une induration des épидидymes persiste après cette apparente guérison pendant plusieurs mois et même plusieurs années. La présence de cet engorgement ne s'accompagne d'aucune douleur et paraît compatible avec la plus parfaite santé; pourtant, les observations modernes de plusieurs chirurgiens éminents, de M. Gosselin en particulier, ont établi que cet engorgement était souvent de nature à entraver la fécondité. Il faut cependant, pour que cette sorte d'infirmité temporaire se produise, que les deux épидидymes soient engorgés à la fois; en ces conditions, le sperme paraît sécrété en même quantité, mais sa nature semble altérée, puisque ce liquide, examiné au microscope, ne montre plus de spermatozoïdes. Doit-on admettre que le canal déférent obstrué ne laisse plus passer le produit de la sécrétion du testicule, ou doit-on supposer plutôt une altération dans la nature du liquide sécrété? Toujours est-il que cet état morbide d'infécondité se prolonge ordinairement tant que persiste l'induration double, et qu'il appelle un traitement spécial. L'usage de l'iode ou de potassium, dont l'action résolutive sur les glandes est si puissante, et les frictions mercurielles fondantes sont les moyens ordinaires à opposer à cet engorgement chronique.

On évitera l'ophtalmie blennorrhagique en ayant la précaution de ne pas s'exposer au froid humide, qui semble favoriser l'explosion de cette maladie, et, surtout, en prenant soin de ne pas porter les mains à la figure, comme on le fait habituellement le matin au réveil, avant de les avoir lavées.

On se mettra à l'abri des rétrécissements urétraux en ne permettant pas à la *blennorrhagie* de passer à l'état chronique, et en évitant l'usage d'injections astringentes trop énergiques. L'observation des règles hygiéniques générales que nous avons mentionnées à plusieurs reprises suffira pour se mettre à l'abri des accidents qui peuvent compliquer la *blennorrhagie*; un traitement antiphlogistique, d'autant plus rigoureux que l'accident est plus redoutable, sera habituellement appliqué, et dès le début, si l'on veut en retirer tout le profit possible.

II. **BLENNORRHAGIE CHEZ LA FEMME.** La *blennorrhagie* chez la femme ne diffère de la *blennorrhagie* de l'homme que par son siège. Ce siège est la membrane muqueuse du vagin et de la vulve; quelquefois celle de l'urètre ou celle qui recouvre le col utérin. De là les dénominations de *vaginite*, *vulvo-vaginite*, *utéro-vaginite* et *urétro-vaginite* par lesquelles on désigne l'affection blennorrhagique de la femme. Après ce que nous avons dit de l'écoulement urétral de l'homme, il nous restera peu de chose à dire ici. La muqueuse vaginale enflammée sécrète chez la femme un muco-purulent et tout pareil au muco-pus blennorrhagique que nous connaissons. La douleur est moins vive chez la femme; cependant, à un certain degré d'inflammation, la malade éprouve une grande difficulté dans la marche, et lorsqu'elle est assise, il se manifeste au pudendum une sensation pénible de tension et de chaleur accompagnée de démangeaisons. La *blennorrhagie* du vagin (*vaginite*) est la forme la plus commune. N'occupant quelquefois qu'une portion limitée de cet organe, elle peut se propager à toute la surface et s'étendre jusqu'à l'utérus. L'urétrite est toujours, chez la femme, le résultat d'un coït impur, tandis que les autres formes peuvent, comme chez l'homme, être déterminées par d'autres causes, auxquelles il faut en ajouter

de particulières aux personnes du sexe, telles que : l'orgasme qui précède la menstruation, les tentatives de viol, les titillations fréquentes du clitoris, les premières approches conjugales, l'état de grossesse, la suppression des règles, etc. La marche de la maladie est la même que chez l'homme, seulement avec des symptômes d'acuité beaucoup moins prononcés.

Il est souvent fort difficile de reconnaître la *blennorrhagie* contagieuse des écoulements qui résultent d'une irritation simple de la muqueuse génito-urinaire ou du catarrhe utéro-vaginal (*leucorrhée*, *fluor blanches*). Dans ces derniers temps, on a prétendu que la *blennorrhagie* contagieuse persistait pendant la menstruation, tandis que l'écoulement qui n'a point ce caractère cessait pendant toute la durée du flux sanguin. Ce signe de diagnostic différentiel ne nous paraît pas avoir toute la valeur que quelques médecins lui attribuent.

— **Traitement.** Boissons délayantes, bains, repos, lotions et injections émollientes, guimauve, graine de lin : tels sont les moyens qui doivent être employés pendant la période inflammatoire. Aussitôt après, on pratiquera des injections astringentes, dont voici une formule : sulfate d'alumine et de potasse, sulfate de zinc, 4 grammes de chacun; sulfate de fer, 1 gramme; eau, 1 litre; injections pratiquées trois fois par jour. Le baume de copahu et le poivre cubèbe n'ont, dans la *blennorrhagie* de la femme, aucune efficacité.

Comme pour l'homme, une hygiène sévère est indispensable pour arriver à une prompt guérison. Pendant tout le traitement, la malade devra s'abstenir de vin, de café, en un mot, de toute boisson excitante, et surtout du coït.

La *blennorrhagie* chronique, assez fréquente chez la femme, et qu'elle croît souvent n'être que des *fluor blanches*, ne réclame que l'emploi des injections indiquées plus haut.

— **Blennorrhagie du gland.** Cette affection, qui a été appelée *gonorrhée* ou *chaudepisse bâtarde*, *fausse blennorrhagie*, est aujourd'hui le plus souvent désignée sous le nom de *balanite* (*balanos*, gland). Elle consiste en un écoulement muqueux, puriforme, siégeant dans l'espèce de cavité formée par le gland et le prépuce. La balanite reconnaît quelquefois pour cause un coït impur, mais ordinairement on l'observe chez les individus dont le gland est naturellement recouvert et qui laissent séjourner sous le prépuce la matière irritante que sécrètent les glandes de cette région (v. BALANITE).

BLENNORRHAGIQUE adj. (blenn-nor-ra-ji-ke — rad. *blennorrhagie*). Pathol. Qui a rapport à la blennorrhagie; qui tient de la blennorrhagie : *Écoulement blennorrhagique*.

BLENNORRHÉE s. f. (blenn-nor-ré — du gr. *blennax*, mucus; *rhé*, je coule). Pathol. Écoulement purulent, sans inflammation, qui se produit dans les organes génito-urinaires de l'homme et de la femme.

— **Encycl.** Chirurg. Lorsque, dans la blennorrhagie, tout symptôme inflammatoire a disparu et que l'écoulement persiste, la maladie est passée à l'état chronique; c'est à cette période de l'affection blennorrhagique qu'on a donné le nom de *blennorrhée*. A cet état, l'écoulement n'est plus inflammatoire; il consiste en un suintement séreux, qui a fait donner encore à la maladie qui nous occupe la dénomination de *suintement habituel* ou de *goutte militaire*. Cette affection reconnaît donc pour cause le développement d'une blennorrhagie antérieure, soit que la blennorrhagie ait été mal soignée ou que le malade ait mis en oubli les prescriptions hygiéniques essentielles, soit qu'il existe chez lui un vice scrofuleux, dartreux ou rhumatismal, qui entretient la maladie. La *blennorrhée* peut cependant débuter d'emblée, c'est-à-dire qu'un écoulement urétral peut s'établir avec les caractères de la chronicité dès son début. Cet écoulement est dans tous les cas séreux, peu abondant, augmentant quelquefois de consistance et de viscosité, continu ou intermittent, le plus ordinairement non contagieux. La *blennorrhée* ne doit pas, pour cela, être négligée et regardée comme une maladie sans importance. Elle expose constamment les malades à des rechutes. Sous l'influence du moindre écart de régime, des boissons excitantes, d'une fatigue légère et des rapports sexuels, l'écoulement blennorrhagique reparait avec les caractères de l'état aigu, et, souvent, en même temps, les accidents ordinaires qui le compliquent. Quoique ordinairement indolente, la *blennorrhée* est une affection désagréable, et quelques exemples semblent prouver qu'elle est parfois contagieuse. Rien ne justifie donc l'incurie regrettable avec laquelle cette affection est considérée par quelques malades insouciantes; mais rien non plus ne justifie les terreurs étranges, les alarmes continuelles au milieu desquelles vivent certaines personnes atteintes de goutte militaire.

L'urétrite chronique est bien plus difficile à guérir que la blennorrhagie, et le traitement variera suivant les causes qui ont amené l'état de suintement chronique. Si la *blennorrhée* reconnaît pour cause un vice rhumatismal, l'habitation d'un pays chaud, les bains de vapeur, les modifications dans le régime et les habitudes, seront indiqués. Si le vice dar-